

**DÉLIBÉRATION N° 2025-2026_004
De la commission de la recherche de l'Université Marie et Louis Pasteur**

Séance plénière en date du 20 novembre 2025

Examen et attribution des crédits pour les appels à projets recherche internes 2026

1) Demandes d'attribution de crédits pour les mobilités internationales des doctorants 2026

Le point étant présenté pour décision.

Effectif des membres : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 22 Membres représentés : 9 Total : 31	Suffrages exprimés : 31 Pour : 31 Contre : 0

VU le règlement intérieur de l'Université Marie et Louis Pasteur,
VU les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur

Les membres présents et représentés de la commission de la recherche approuvent les crédits accordés aux demandes de mobilités internationales des doctorants retracés dans le document en annexe n°1.

2) Demandes d'attribution de crédits pour les projets chrysalide ANR 2026

Le point étant présenté pour décision.

Effectif des membres : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 3 Abstention(s) : 0
Membres présents : 22 Membres représentés : 9 Total : 31	Suffrages exprimés : 28 Pour : 28 Contre : 0

VU le règlement intérieur de l'Université Marie et Louis Pasteur,
VU les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur



Les membres présents et représentés de la commission de la recherche approuvent les crédits accordés aux projets chrysalide ANR pour l'année 2026 retracés dans le document en annexe n°2.

3) Demandes d'attribution de crédits pour les projets chrysalides nouveaux arrivants 2026

Le point étant présentée pour décision.

Effectif des membres : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 22 Membres représentés : 9 Total : 31	Suffrages exprimés : 31 Pour : 31 Contre : 0

VU le règlement intérieur de l'Université Marie et Louis Pasteur,
VU les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur

Les membres présents et représentés de la commission de la recherche approuvent les crédits accordés aux projets chrysalides pour les nouveaux arrivants pour l'année 2026 retracés dans le document en annexe n°3.

4) Demandes d'attribution de crédits pour les projets émergents 2026

Le point étant présentée pour décision.

Effectif des membres : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 20 Membres représentés : 10 Total : 30	Suffrages exprimés : 30 Pour : 30 Contre : 0

VU le règlement intérieur de l'Université Marie et Louis Pasteur,
VU les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur

Les membres présents et représentés de la commission de la recherche approuvent les crédits accordés aux projets émergents 2026 retracés dans le document en annexe n°4.

5) Demandes d'attributions de crédits pour des équipements maintenances 2026

Le point étant présenté pour décision.

Effectif des membres : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 2
Membres présents : 19 Membres représentés : 9 Total : 28	Suffrages exprimés : 26 Pour : 26 Contre : 0

VU le règlement intérieur de l'Université Marie et Louis Pasteur,
VU les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur

Les membres présents et représentés de la commission de la recherche approuvent les crédits accordés pour les projets équipements maintenances retracés dans le document en annexe n°5.

Besançon, le 20 novembre 2025

Le président de l'université,

Hugues DAUSSY

UNIVERSITÉ
MARIE & LOUIS
PASTEUR
République Française

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités, le :
Délibération publiée sur le site internet de l'Université Marie et Louis Pasteur le :

11 DEC. 2025

11 DEC. 2025



Annexe n°1 :

ED	Laboratoire	NOM	Attribution
Env-Santé	Chrono	Yoann BOISSON	1 500 €
Carnot-Pasteur	LMB	Pau CANTOS COLL	1 500 €
LECLA	CRIT	Charlotte NAVION	1 500 €
SEPT	LdA	Nicolas ANTOSZKIEWICZ	1 500 €
Env-Santé	Chrono	Mario SAUSSEREAU	750 €
Carnot-Pasteur	Utinam	Quentin ORECCHIONI	1 500 €

Annexe n°2 :

UR	Porteur	Attribution
Chrono	Laure NUNINGER	3 000 €
CRESE	Mostapha DISS	- €
LASA	Gaëlle RONSIN	3 000 €
FEMTO-ST	Sylvie BEGOT	- €
LMB	Clément DOMBRY	1 440 €
ELLIADD	Justine SIMON	3 000 €
ELLIADD	Thibaud HULIN	- €

Annexe n°3 :

Laboratoire	Porteur	Attribution
CRESE	Alexandre CHIRAT	4 850 €
CRIT	Pauline HORTOLLAND	5 000 €
ISTA	Dora ADDOLORATA	5 000 €
FEMTO-ST	Simon NEVES	2 500 €
FEMTO-ST	Benjamin ROUSSEAUX	3 000 €
C3S	Lucas PROFILLET	2 000 €
Chrono	Hugo SENTENAC	5 000 €
Chrono	Jelena PANTEL	4 200 €
CLF	Sandra BAZIN-HENRY	3 500 €
LMB	Zied AMMARI	5 000 €
Chrono	Jérémy FROIDEVAUX	5 000 €
FEMTO-ST	Anthony DUGOIS	5 000 €
ELLIADD	Radia HANNACHI	3 300 €
FEMTO-ST	Halima IKAOUASSEN	5 000 €
C3S	Jeanne DURY	4 000 €
CLF	Damien FONTVIEILLE	2 500 €
LINC	Lidia CABEZA ALVAREZ	4 000 €
SINERGIES	Jennifer LAGOUTTE-RENOSI	3 000 €
ELLIADD	Elsa CARON	4 000 €
LMB	Julie TOURNIAIRE	3 450 €
Psycho	Margaux BOUTELOUP	3 600 €
UTINAM	Guillaume ROLLIN	3 500 €
FEMTO-ST	Jad BASSIL	3 500 €



CRIT	Nadège JUAN	- €
Psycho	Florence MATHIEU-NICOT	2 200 €
RIGHT	Irène GALLAIS SEREZAL	- €
FEMTO-ST	Luc DARTOIS	- €
CRIT	Virginie BUHL	- €
Psycho	Edwige DUCREUX	- €

Annexe n°4 :

Laboratoire	Porteur	Attribution
Chrono	Catherine LLANES	9 000 €
RIGHT	Baptiste LAMARTHEE	9 000 €
FEMTO-ST	Christian MAIRE	9 000 €
RIGHT	Eric HERVOUET	9 000 €
RIGHT	Perle TOTOSON	9 000 €
ELLIADD	Isabelle HURE	5 850 €
MSHE	Marie-Bénédicte VINCENT	5 000 €
MSHE	Claire HOUMARD	9 000 €
PSYCHO	Benjamin LE HENAFF	4 710 €
SINERGIES	Alfredo IANDOLO	5 600 €
UTINAM	Florian JURIN	9 000 €
PSYCHO	Almudena SANAHUJA	6 000 €
LdA	Laurent PERREAU	- €
ELLIADD	Pascal LECROART	3 830 €
UTINAM	Hamdi BEN HALIMA	4 500 €
FEMTO-ST	Hugo DAGUERRE	- €
RIGHT	Marie KROEMER	- €
C3S	Célia RUFFINO	- €
PSYCHO	Rose Angélique BELOT	- €
RIGHT	Brice MOULARI	- €
CREGO	Ilda-Ilse BURGUNDER	3 900 €
PSYCHO	Romuald JEAN-DIT-PANNEL	- €
CRIT	Dominique SOUCY	- €
RIGHT	Jeanne GALAINE	- €
RIGHT	Syrine ABDELJAOUED	- €
SINERGIES	Dina IANDOLO	- €



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**UNIVERSITÉ
MARIE & LOUIS
PASTEUR**

Annexe n°5 :

Laboratoire	Porteur	ATTRIBUTION
C3S	Gilles RAVIER	37 464 €
Chrono	Nadia CRINI	24 783 €
CRESE	Laurent KONDRATUK	11 156 €
ISTA	Antonio GONZALES	6 000 €
LINC	Carole MIGUET-ALFONSI	18 954 €
LINC	Damien GABRIEL	7 715 €
MSHE	Valérie PICHOT	25 087 €
RIGHT	Arnaud BEDUNEAU	3 334 €
RIGHT	Michaël GUITTAUT	15 284 €
RIGHT	Brice MOULARI	3 846 €
RIGHT	Yann PELLEQUER	1 865 €
RIGHT	Florian RENOSI	- €
RIGHT	Caroline LAHEURTE	- €
SINERGIES	Isabelle LASCOMBE	7 000 €
UFR Santé	Sophie LAUNAY	13 431 €
UTINAM	Virginie MOUTARLIER	23 084 €
UTINAM	Virginie MOUTARLIER	7 438 €
UTINAM	Virginie MOUTARLIER	- €
UTINAM	Jérôme HUSSON	- €
FEMTO-ST	Stani CARBILLET	13 200 €
FEMTO-ST	Wilfrid BOIREAU	14 000 €
FEMTO-ST	Pierre-Ambroise LACOURT	16 534 €
FEMTO-ST	David BOUQUAIN	- €
FEMTO-ST	Joël AGNUS	- €
FEMTO-ST	François COURVOISIER	- €
FEMTO-ST	Vincent HUMBLLOT	- €
FEMTO-ST	Alexis MOSSET	- €
FEMTO-ST	Annie FRELET-BARRAND	- €

Université Marie et Louis Pasteur

Les établissements composantes



Les établissements associés

Université Marie et Louis Pasteur
1 rue Claude Goudimel
25030 Besançon cedex

Tél. : 03 81 66 66 66 – www.univ-fcomte.fr